

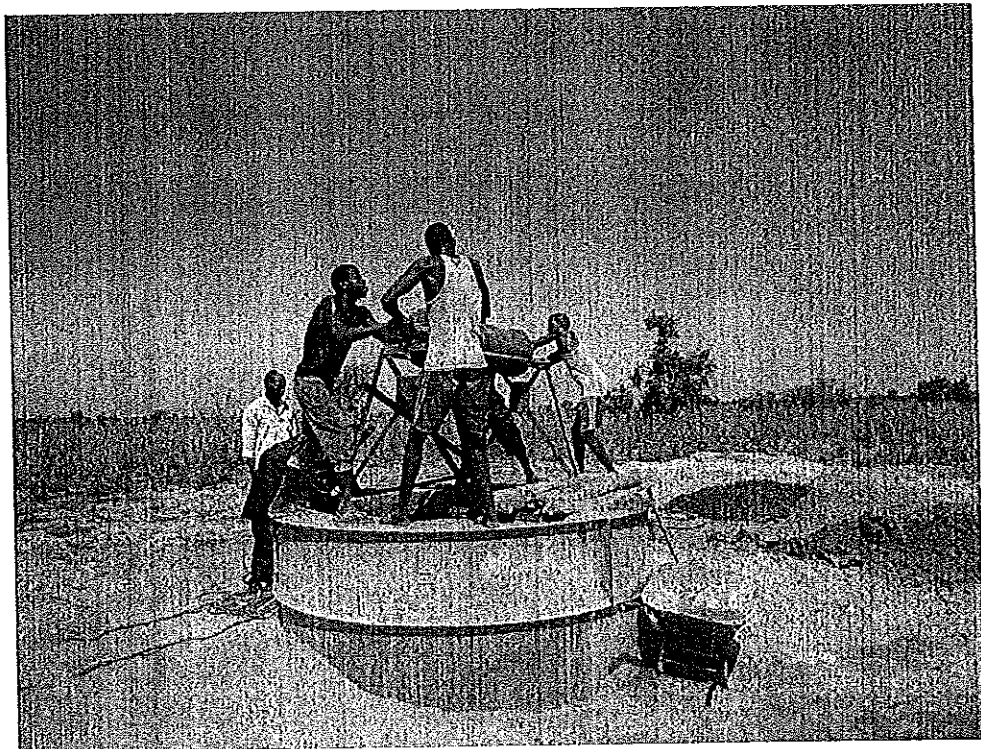


CTB

Ministère de  
l'Hydraulique et de  
l'Assainissement

# RAPPORT DES RESULTATS 2015

## PROGRAMME D'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE ET PASTORALE DANS LA REGION DE DOSSO – PHASE II – PHVP II



ACRONYMES.....	4
<b>1 APERÇU DE L'INTERVENTION (MAX. 2 PAGES) .....</b>	<b>5</b>
1.1 FICHE D'INTERVENTION .....	5
1.2 EXECUTION BUDGETAIRE .....	6
1.3 AUTOEVALUATION DE LA PERFORMANCE .....	6
1.3.1 <i>Pertinence</i> .....	7
1.3.2 <i>Efficacité</i> .....	7
1.3.3 <i>Efficiéce</i> .....	8
1.3.4 <i>Durabilité potentielle</i> .....	9
1.4 CONCLUSIONS.....	9
<b>2 MONITORING DES RESULTATS.....</b>	<b>10</b>
2.1 ÉVOLUTION DU CONTEXTE .....	10
2.1.1 <i>Contexte général</i> .....	10
2.1.2 <i>Contexte institutionnel</i> .....	10
2.1.3 <i>Contexte de gestion : modalités d'exécution</i> .....	12
2.1.4 <i>Contexte HARMO</i> .....	12
2.2 PERFORMANCE DE L'OUTCOME.....	13
2.2.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	13
2.2.2 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	13
2.2.3 <i>Impact potentiel</i> .....	14
2.3 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1.....	15
2.3.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	15
2.3.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	15
2.3.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	15
2.4 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2.....	17
2.4.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	17
2.4.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	17
2.4.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	17
2.5 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3.....	18
2.5.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	18
2.5.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	18
2.5.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	18
2.6 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	20
2.6.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	20
2.6.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	20
2.6.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	20
2.7 PERFORMANCE DE L'OUTPUT 5.....	21
2.7.1 <i>Progrès des indicateurs</i> .....	21
2.7.2 <i>État d'avancement des principales activités</i> .....	21
2.7.3 <i>Analyse des progrès réalisés</i> .....	21
2.8 THEMES TRANSVERSAUX .....	22
2.8.1 <i>Genre</i> .....	22
2.8.2 <i>Environnement</i> .....	22
2.8.3 <i>Economie sociale et solidaire</i> .....	23

2.9	GESTION DES RISQUES .....	24
<b>3</b>	<b>PILOTAGE ET APPRENTISSAGE .....</b>	<b>26</b>
3.1	REORIENTATIONS STRATEGIQUES .....	26
3.2	RECOMMANDATIONS .....	26
3.3	ENSEIGNEMENTS TIRES.....	26
<b>4</b>	<b>ANNEXES.....</b>	<b>27</b>
4.1	CRITERES DE QUALITE .....	27
4.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI.....	31
4.3	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR .....	32
4.4	APERÇU DES MORE RESULTS .....	34

## Acronymes

APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
AEP	Approvisionnement en Eau Potable
AUSPE	Associations des Usagers des Points d'Eau
CGPE	Comité de Gestion de Point d'Eau
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
CTRP	Comité Technique Régional de Pilotage
CVS	Comité Villageois de Salubrité
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DDH/A	Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DRH/A	Direction Régionale de l'Hydraulique et de l'Assainissement
DTF	Document Technique et Financier
ePEM	Equivalent Point d'Eau Moderne
IOV	Indicateur Objectivement Vérifiable
M&E	Monitoring et Evaluation
MH/A	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
MHE	Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PC	Puits Cimentés
PMH	Pompe à Motricité Humaine
PNAEPA	Politique Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PHVP	Programme d'Hydraulique Villageoise et Pastorale
SAC/SPE	Structure d'Appui-Conseil/Service Public de l'Eau
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
UGP	Unité de Gestion de Programme

# 1 Aperçu de l'intervention (max. 2 pages)

## 1.1 Fiche d'intervention

<b>Intitulé de l'intervention</b>	Programme d'Hydraulique Villageoise et Pastorale Phase II – PHVP II
<b>Code de l'intervention</b>	NER 12 034 11
<b>Localisation</b>	Départements de Dogondoutchi et Tibiri
<b>Budget total</b>	6 744 000 Euros
<b>Institution partenaire</b>	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement
<b>Date de début de la Convention spécifique</b>	13 Mars 2013
<b>Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture</b>	1 <sup>er</sup> Juillet 2013
<b>Date prévue de fin d'exécution</b>	30 juin 2017
<b>Date de fin de la Convention spécifique</b>	12 Mars 2018
<b>Groupes cibles</b>	Les populations des dix (10) communes des départements de Dogondoutchi et de Tibiri, les services techniques déconcentrés du MH/A, les AUSPE, les CGPE, les artisans, les CVS
<b>Impact</b>	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables de la région de Dosso en appuyant le gouvernement du Niger dans la mise en œuvre de sa politique en matière d'eau et d'assainissement
<b>Outcome</b>	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri bénéficient d'un accès accru aux infrastructures de base d'alimentation en eau potable villageoise et pastorale, d'hygiène et d'assainissement
<b>Outputs</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'eau potable réalisées dans le cadre du PHVP II</li> <li>2. Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'assainissement réalisées dans le cadre du PHVP II</li> <li>3. Les capacités des acteurs institutionnels régionaux et locaux sont renforcées</li> <li>4. Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales adoptent des comportements appropriés en matière de gestion de l'eau et de pratiques d'hygiène</li> <li>5. Les leçons apprises sont capitalisées et le dispositif de suivi évaluation est mis en œuvre</li> </ol>
<b>Année couverte par le rapport</b>	2015

## 1.2 Exécution budgétaire

	Budget	Dépenses		Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année n
		Années précédentes	Année couverte par le rapport (n)		
<b>Total</b>	6 744 000	578 380,88	1 339 922,54	4 825 696,56	28 %
<b>Output 1</b>	3 899 312	5 540,15	582 713,48	3 311 058,38	15 %
<b>Output 2</b>	347 256	943,66	253 335,90	92 976,43	73 %
<b>Output 3</b>	458 400	148 064,77	101 006,59	209 328,65	54 %
<b>Output 4</b>	343 272	0	97 710,46	245 561,54	28 %
<b>Output 5</b>	60 000	0	1 227,81	58 772,19	2 %
<b>Moyens généraux</b>	1 499 200	423 832,30	303 928,30	771 439,37	49 %
<b>Réserve budgétaire</b>	136 560	0	0	136 560	0 %

## 1.3 Autoévaluation de la performance

L'année 2014 avait permis d'une part de finaliser la mise en place de l'Unité de Gestion de Programme (recrutement, aménagement et équipement des bureaux) et d'autre part de mettre en place des bases solides pour la mise en œuvre des activités.

L'année 2015 a permis de démarrer activement la mise en œuvre des activités et d'avoir une vision plus précise des défis et des challenges qu'ils restent encore à relever pour atteindre les objectifs assez ambitieux du PHVP II.

La plupart des activités des différents volets du programme ont été initiées à des degrés divers mais des retards dans la mise en œuvre ne sont pas à exclure même si un maximum de précautions est pris. La réalisation des travaux hors saison des pluies et le non-respect des calendriers d'exécution par les entreprises sera un autre défi pour le respect de la planification.

Il faut noter que la démarche participative, notamment avec l'implication des 10 communes d'intervention et avec le processus intensif de concertation, a pris beaucoup de temps jusqu'à présent. Cette démarche était néanmoins indispensable pour favoriser l'appropriation du programme. La création d'un organe de concertation, le Comité Technique Régional de Pilotage, CTRP (communes, DDH/A, UGP, Conseil Régional, Préfecture et Gouvernement), a déplacé le centre de prise de décision du programme vers le terrain.

### 1.3.1 Pertinence

	<b>Performance</b>
<b>Pertinence</b>	B

Le programme, qui est une continuation de la première phase, garde toute sa pertinence car l'approvisionnement en eau des populations rurales est une préoccupation permanente des autorités Nigériennes, qu'il s'agisse de l'eau potable pour la consommation humaine, de l'eau pour l'abreuvement des animaux, pour les cultures pluviales ou irrigables et autres activités de productions nationales.

Le choix du programme de se limiter aux départements de Dogondoutchi et de Tibiri était et reste très pertinent pour répondre de façon significative aux retards d'accès en eau potable de ces départements et pour favoriser la complémentarité avec les interventions de la Coopération Suisse dans les départements de Gaya et Dioundiou. L'intervention évite ainsi le saupoudrage des actions et facilite le suivi par l'UGP, le bureau d'études chargé des études et du suivi & contrôle des travaux et les ONG en charge de la mobilisation communautaire et de l'intermédiation sociale.

Le projet est en grande partie en phase avec les priorités et les stratégies de développement initiées par le gouvernement et avec les stratégies et les politiques sectorielles en matière d'eau potable et d'assainissement. L'organisation institutionnelle du secteur de l'eau au Niger est claire et elle est comprise par les différents acteurs institutionnels, les projets et les partenaires.

### 1.3.2 Efficacité

	<b>Performance</b>
<b>Efficacité</b>	B

Il faut tout d'abord rappeler que le programme a connu les difficultés suivantes au démarrage:

- le coresponsable est arrivé 4,5 mois après le démarrage du programme ;
- le recrutement du Responsable Administratif et Financier a été long et difficile ;
- le responsable national est tombé malade et son remplacement a pris plus de 3 mois ;
- un des marchés les plus importants (les études et le suivi-contrôle des ouvrages d'approvisionnement en eau potable) a dû être relancé après une première passation infructueuse ;
- la « baseline » effectuée au démarrage du projet a apporté plusieurs modifications importantes qui ont eu un impact non négligeable sur la mise en œuvre des activités.

Pour le suivi de l'atteinte des résultats, les indicateurs objectivement vérifiables pour les « outcomes », signifiant les effets suite à la réalisation des activités mise en œuvre dans le cadre du programme, montrent pour l'instant une image assez faible de l'atteinte des résultats par rapport aux valeurs visées à la fin du projet. Ceci est dû au fait que la réalisation des infrastructures en eau potable vient à peine de commencer.

Il était prévu, dans le DTF, que le projet réalise 420 équivalents point d'eau moderne (ePEM) mais ce chiffre a été réduit lors de la « baseline » à 346 ePEM suite aux sous-estimations budgétaires pour les infrastructures dans le DTF et au décalage entre la formulation (2012) et la mise en œuvre des activités du projet (2015).

La moitié de la durée prévue pour la mise en œuvre du projet est déjà écoulée.

Les faibles dépenses pour les résultats R1, R3 et R5 sont liées au fait que les investissements pour l'eau potable (R1) et l'assainissement familial (R3) doivent encore être réalisés. Il est néanmoins toujours envisageable que ces budgets soient effectivement dépensés dans les délais étant donné que le programme veille à éviter et/ou à corriger tous les retards occasionnels.

### 1.3.3 Efficience

	<b>Performance</b>
<b>Efficience</b>	<b>B</b>

Jusqu'à présent, l'UGP arrive à bien maîtriser les délais des différents marchés lancés mis à part le marché infructueux au démarrage du programme relatif aux études et au suivi-contrôle des ouvrages d'approvisionnement en eau potable.

Les études (APS et APD), les DAOs, la qualité des ouvrages (latrines publiques, puits cimentés), le niveau des animateurs des ONGs en charge du volet intermédiation sociale sont généralement de bonne qualité d'après les experts en charge de l'évaluation à mi-parcours.

Les coûts des différents types d'ouvrages correspondent aux prix de quelques marchés recensés par l'étude de base et aux prix du marché. En dehors des réhabilitations, le coût unitaire des AEP par utilisateur est de loin le plus intéressant, ce qui le sera encore davantage pour les systèmes multi-villageois.

Le projet a favorisé systématiquement de coupler la construction des latrines publiques à l'accès à l'eau au niveau des écoles et des centres de santé.

La gestion des ressources est définie dans le Manuel de Procédures de la CTB au Niger et est géré par le RAF, qui dispose des compétences de base et qui maîtrise bien les mécanismes et procédures de la CTB. Il bénéficie des formations continues de la CTB en la matière (p. ex. formation CTB en début novembre 2015 à Dakar).

Un effort est fait pour le classement et l'archivage (scan) des documents essentiels et il existe un certain nombre de registres pour consigner les événements du programme (courriers entrants et sortants, gestion du carburant, matériel et immobilisés, etc.).

Sur la base d'une discussion avec la DRH/A, confirmé par une décision de la SMCL, une convention a été proposée pour validation par la CTB, devant permettre à la DRH/A de faire des suivis sur le terrain dans le cadre de ses missions régaliennes. La procédure pour la validation de cette convention s'avère un peu compliquée pour l'UGP qui sera obligée d'associer la DRH/A à chaque visite de l'UGP. Cette convention aurait néanmoins été très favorable pour confirmer la DRH/A dans son rôle régalien indépendant du projet.

La contrepartie du partenaire proposé dans le DTF (salaires du personnel mis à disposition, valeur locative du bureau de l'UGP) semble refléter la réalité. La contribution des bénéficiaires pour le volet AEP (contribution par rapport au type d'ouvrage et assainissement est pour l'instant estimative par rapport au nombre et aux types d'ouvrages à réaliser). Leur contribution est gérée hors budget des actions concrètes.

La différence dans le traitement et la motivation entre les agents cadres mis à la disposition du programme par le MH/A et les cadres contractuels recrutés est à la base



d'une frustration constante de ces cadres mis à disposition.

#### 1.3.4 Durabilité potentielle

<b>Durabilité potentielle</b>	<b>Performance</b>
	<b>B</b>

Les réalisations dans le secteur de l'eau potable sont toujours accueillies positivement par les populations bénéficiaires.

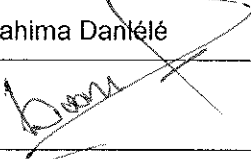
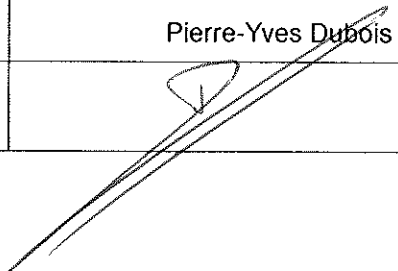
L'implication des autorités locales est indispensable à la durabilité, et le programme est effectivement ancré auprès des structures décentralisées. Pour assurer la durabilité des ouvrages, plusieurs activités ont été initiées : la mise en place des structures de gestion dans le cadre du service publique de l'eau (SAC/SPE) et leur accompagnement par des services d'appui technique (DDH/A et communes), la formation et l'équipement des artisans réparateurs et des chargés de maintenance villageois, la mise en place ou le renforcement du service après-vente pour les PMHs et l'intégration des nouvelles mini-AEP à la gestion déléguée.

Les actions relatives à l'assainissement nécessitent un travail de longue haleine (animation, sensibilisation et formation des acteurs) pour garantir la durabilité, puisqu'il s'agit de modifier des comportements et des mentalités. Néanmoins, les outils mis en place devraient pouvoir concourir positivement à cet objectif.

### 1.4 Conclusions

L'année 2015 a permis :

- de finaliser les études pour la réalisation des infrastructures d'approvisionnement en eau potable ;
- de débiter la réalisation d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable : 20 puits cimentés neufs et 45 forages PMH et 15 forages AEP ;
- la préparation et la finalisation de nombreux DAOs ;
- de réaliser la première phase des « enquêtes ménages et écoles » et de disposer de valeur de base pour l'IOV ;
- de réaliser 70 blocs de latrines publiques dans les écoles et les centres de santé ;
- de débiter la mobilisation communautaire et la structuration des organes de gestion des points d'eau (SAC/SPE, AUSPE, CGPE) ;
- d'appuyer la DRH/A /Dosso et les DDH/A de Dogondoutchi et Tibiri (fourniture de matériels et d'équipement, audit organisationnel, plan de formation, diverses formations techniques, la construction des locaux DDH/Tibiri...).

Fonctionnaire exécution nationale Ibrahima Dantélé	Fonctionnaire exécution CTB Pierre-Yves Dubois
	

## 2 Monitoring des résultats

### 2.1 Évolution du contexte

#### 2.1.1 Contexte général

L'approvisionnement en eau des populations rurales est une préoccupation permanente des autorités Nigériennes, qu'il s'agisse de l'eau potable pour la consommation humaine, de l'eau pour l'abreuvement des animaux, pour les cultures pluviales ou irrigables et autres activités de productions nationales. Cette préoccupation a une place de choix dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement de la 7<sup>ème</sup> République. A ce titre, un Programme National d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement (PNAEPA) a été adopté en Décembre 2011. Cette volonté politique a été réaffirmée à travers le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015 au niveau de l'axe N° 5 « Promotion du développement Social ».

D'autres documents stratégiques du secteur sont : les lettres de politique sectorielle (Hydraulique Urbaine, 2010 et Hydraulique Rurale, 2010), l'ordonnance portant Code de l'Eau au Niger (2010), le guide des services d'approvisionnement en eau potable et ses arrêtés d'application (2010), le Code d'Hygiène Publique, la Loi cadre relative à la Gestion de l'Environnement, la Stratégie Nationale de l'Hydraulique Pastorale (SNHP) et la Stratégie Opérationnelle de Promotion de l'Hygiène et Assainissement de Base (SOPHAB) etc.

En outre, le contexte de décentralisation est également un facteur institutionnel qui influence l'organisation du secteur de l'eau et de l'assainissement. Le Niger a en effet enclenché un processus de décentralisation (vers les structures communales) et de déconcentration (des services techniques).

#### 2.1.2 Contexte institutionnel

Sur la base des nouvelles orientations (approche programme, les modalités d'organisation et de gestion du service public de l'eau), l'Etat devrait se consacrer à ses tâches régaliennes de contrôle, de régulation et d'harmonisation des approches, de supervision et d'accompagnement / appui-conseil des maîtres d'ouvrage (les communes), de validation de la qualité des ouvrages.

Les grands axes de la politique nationale en matière d'hydraulique sont :

- Amélioration de la connaissance, de la maîtrise et de la gestion durable des ressources en eau ; protection des ressources en eau et de la qualité de l'eau

*Prise en compte par le Plan d'Action National de Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (PANGIRE), les actions concernent principalement le renforcement et l'extension des réseaux piézométriques et hydrométriques, les dispositifs de contrôle de la qualité des eaux, ainsi que la réalisation d'études ciblées permettant de livrer une information aux décideurs régionaux et locaux. Une attention particulière est accordée à la gestion des zones humides ou à l'impact des pratiques agricoles sur les ressources en eaux. Dans ces domaines, il est prévu de réaliser des études spécialisées et des actions de sensibilisation à travers une stratégie de communication appropriée en direction des différents acteurs locaux.*

- Amélioration de la couverture des besoins en eau des populations et de leur cadre de vie à travers notamment un programme de réalisation, de réhabilitation et de maintenance des ouvrages existants

*La lutte contre les maladies hydriques, en particulier dans les pôles ruraux*

*densément peuplés, est une priorité. Elle passe nécessairement par des actions spécifiques, tant au niveau des établissements scolaires et des centres de santé, et nécessite une amélioration de la couverture en point d'eau potable. Dans ces zones, la priorité sera donnée aux infrastructures multi-villages, voire intercommunales.*

*Pour l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable, les énergies renouvelables (solaires), seules ou couplées, seront privilégiées, ainsi que le raccordement au réseau électrique public.*

- Appui à tous les secteurs de production tout en recherchant une meilleure adéquation entre coûts d'investissement, d'entretien et de fonctionnement des infrastructures hydrauliques, à travers une meilleure organisation des filières.

*Les métiers liés à l'eau et l'assainissement nécessitent une adaptation continue que ce soit pour améliorer les techniques, et ainsi assurer un service de meilleure qualité, mais surtout pour anticiper les besoins des populations dans un contexte de forte croissance démographique. La professionnalisation du secteur repose sur la formation continue et une qualité irréprochable dans la délivrance du service public de l'eau potable.*

- Implication et la responsabilisation des Collectivités Locales dans la gestion du Secteur de l'eau, en faisant procéder au transfert de certains des domaines de compétences de l'Etat aux Collectivités

*Dans les faits, la responsabilité des communes en matière d'eau potable et d'assainissement est déjà une réalité, ne fût-ce que par la priorité donnée aux populations à la résolution de leurs problèmes en la matière. De nombreuses communes réalisent des ouvrages avec l'appui conseil des services compétents, se dotent de ressources humaines en la matière et ont élaborés leur plan local d'eau et d'assainissement (PLEA).*

- Promotion du Secteur Privé et de la Société Civile pour la gestion du secteur par le renforcement de leurs capacités dans la prise en charge de la gestion et de la maîtrise d'œuvre des infrastructures hydrauliques.

*En matière d'adduction d'eau, le principe de la gestion déléguée a tendance à se généraliser, il permet de délimiter précisément les rôles et responsabilités entre acteurs. En réalisant des ouvrages pour plusieurs localités, la délégation de service public de l'eau se justifie d'autant plus que ces ouvrages présentent une économie d'échelle significative et la garantie d'une plus grande pérennité, mais également la péréquation du prix de l'eau au sein d'une même commune. Dès lors la clarification et le respect des rôles des différents partenaires (Etat, Communes, secteur privé, populations bénéficiaires) et la sécurisation des droits d'exploitation s'avèrent primordiaux.*

- Pleine participation des populations bénéficiaires de la conception à la réalisation des travaux et à l'amélioration de la prise en charge de la maintenance des infrastructures.

*Autant pour des ouvrages simples où la communauté met en place des comités de gestion de point d'eau, autant pour des adductions d'eau, en particulier sur plusieurs localités, la population se fait représenter par une association des usagers du service public de l'eau (AUSPE) chargée de la défense des usagers auprès du délégataire, de l'administration et de la commune. Son dynamisme impacte directement sur le prix de l'eau et les modalités de renouvellement des infrastructures.*

- L'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement.

*La réduction des effets liés aux maladies d'origine hydrique nécessite un véritable changement de comportement des populations. Une fois, l'accès à l'eau résolu, il revient aux communautés de prendre en charge l'assainissement, en particulier au niveau des concessions, par un changement de comportement dans l'utilisation de l'eau potable pour le lavage des mains au savon, les vêtements, les aliments, la*

*propreté des concessions et la gestion des déchets & excréta. Une stratégie de communication de proximité doit être privilégiée avec la mobilisation d'animateurs communaux endogènes.*

*Comme évoqué plus haut, les écoles et les structures de santé constituent des lieux d'éveil et de sensibilisation essentiels en matière d'hygiène. Par ailleurs, l'assainissement des infrastructures publiques, marchés en particulier, est une responsabilité des collectivités et des opérateurs économiques locaux.*

*Le développement des techniques d'assainissement privé et collectif n'est pas encore aboutis et leur financement pose problème pour les plus démunis, dès lors l'activation de mécanismes de promotion de technologies adaptées alliant le crédit et la subvention se justifie.*

### 2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

Le Projet « Programme d'Hydraulique Villageoise et Pastorale dans la région de Dosso - phase II » (PHVP2) avec un budget de 6 744 000 Euros de la Partie belge plus 342.910 EUR de la Partie Nigérienne, est mis en œuvre par la CTB en partenariat avec le Ministère en charge de l'hydraulique et de l'assainissement MH/A, au niveau de 2 départements de la région de Dosso (Dogondoutchi et Tibiri).

Le projet a démarré officiellement le 1 juillet 2013 et se terminera à la fin de juin 2017, soit une durée de fonctionnement de 48 mois. La Convention Spécifique(CS), signée le 13 mars 2013, a une durée de 60 mois.

Le PHVP2 est géré au quotidien par une UGP, installée dans les locaux de la DRH/A de Dosso. Les services techniques déconcentrés ainsi que les structures décentralisées (notamment les communes) sont largement impliqués dans les processus de conception, de mise en œuvre et de suivi. Les activités sont mises en œuvre à travers des bureaux d'études (études), des entreprises locales (infrastructures) et des ONG (intermédiation sociale).

La SMCL joue bien son rôle de pilotage. La commune, la DRH/A, les 2 départements, la région, le conseil régional ont été très bien impliqués et informés des différentes phases du projet à travers le CTRP, ce qui a favorisé leur appropriation de l'action. Ils sont unanimes à apprécier cette démarche mise en œuvre par le projet, notamment l'organe de pilotage régional.

La mise à disposition de 3 agents de l'Etat au sein de l'UGP favorise l'appropriation des modalités, des mécanismes et des procédures que le projet développera pour la gestion des investissements en eau potable.

### 2.1.4 Contexte HARMO

Plusieurs cadres de concertation (cadre de concertation régionale regroupant les PTF et les services déconcentrés, cadre de concertation régional regroupant uniquement les PTF, cadre de concertation national PTF et MH/A) existent afin de faciliter la coordination des interventions dans la région.

## 2.2 Performance de l'outcome



### 2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri bénéficient d'un accès accru aux infrastructures de base d'alimentation en eau potable villageoise et pastorale, d'hygiène et d'assainissement					
Indicateurs	Valeur de Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Taux d'accès Théorique (PNAEPA)*	60,2 %	57,96 %	57,96 %	57,96 %	64,2 %
Taux de couverture géographique (PNAEPA)**	79,6 %	80,38 %	80,38 %	80,38 %	89,6 %
Pourcentage des ménages ayant accès à une infrastructure d'assainissement individuel	5 %	5 %	5 %	5 %	7 %
Pourcentage de femmes sous la contrainte de la pénibilité de la corvée d'eau	62 %	62 %	62 %	62 %	50 %
Diminution du taux de maladies d'origine hydrique (indicateur Ministère de la Santé)	6,83 %***	14,12 %	11,82 %	11,82 %	Diminution
Nombre d'ouvrages réalisés dans des conditions difficiles (dont puits pastoraux dans le Nord)	0	0	0	0	20
Nombre d'emplois créés par l'intermédiaire du programme (dont emplois strictement liés au programme, et emplois pérennisés)	0	20	40	40	40

\* Le Taux d'Accès Théorique : rapport en % entre la population desservie et la population totale de la zone considérée. Cet indicateur théorique prend en compte dans son calcul tous les ouvrages potentiellement exploitables. La baisse de ce taux entre 2013 et 2014 est dû au fait que les investissements réalisés en point d'eau ne permettent pas de compenser l'accroissement de la population.

\*\* Le Taux de Couverture Géographique : rapport en % entre la population vivant dans les localités disposant au minimum d'un PEM et la population totale de la zone considérée.

\*\*\* Ce chiffre est le rapport entre le nombre de consultation liée aux maladies d'origine hydrique sur le nombre total de consultation dans les départements de Dogondoutchi et de Tibiri en 2013.

### 2.2.2 Analyse des progrès réalisés

L'ensemble des IOV permettra de mesurer l'évolution par rapport à l'Objectif Spécifique et des 5 résultats intermédiaires. La baseline a été réalisée au démarrage du projet (octobre 2013) et a permis de déterminer 23 IOV. Ces IOV sont un bon mix des « outputs » (10 IOV directement liés à la réalisation des activités en termes de « nombres ») et des « outcomes » (13 IOV, liés aux effets induits par les activités et aux changements) du projet.

Les valeurs de bases ont été fournies en partie au moment de la baseline et les autres valeurs de base ont été définies lors de la réalisation d'une première phase d'enquêtes « ménages et écoles » début 2015.

Les enquêtes ont été faites à partir de la liste des villages de la zone d'intervention du programme qui comprend 218 villages et hameaux répartis dans deux départements et dix communes. De cette liste, 60 villages ont été choisis sur base d'un échantillon en grappes et selon plusieurs critères. De ces 60 villages, autour de 30 feront l'objet des interventions du programme. Les enquêtes qui seront réalisées ultérieurement permettront donc de mesurer les changements induits par le programme (à condition qu'il n'y ait pas d'influences externes d'autres projets/programmes) en comparaison avec l'enquête de départ qu'on peut considérer comme situation de départ pour l'ensemble de la zone d'intervention du programme.

L'UGP a donné certaines valeurs cibles à atteindre, mais il est généralement trop prématuré pour se prononcer sur ces valeurs, étant donné que la réalisation des

infrastructures en eau potable et en assainissement a seulement commencé depuis peu. De ce fait, les effets de ces interventions prévues ne sont pas encore visibles.

### 2.2.3 Impact potentiel

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable les villageois s'attendent à une amélioration du confort et de la qualité de l'eau. Pour l'assainissement les villageois s'attendent à une amélioration de la salubrité par une sensibilisation à l'évacuation des ordures ménagères, des excréta et à un meilleur confort et la préservation de l'intimité par l'accès aux latrines.

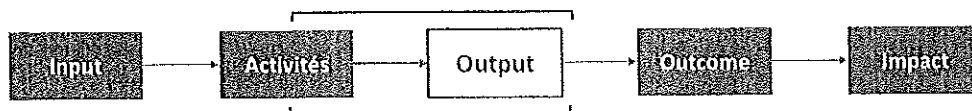
Le projet crée de l'emploi pour les employés des entreprises et les gestionnaires des points d'eau, mais certains privés qui exploitent des PEA au niveau des villages vont perdre une partie de leurs revenus après l'installation des points d'eau publics.

Les entreprises qui ont réalisé les latrines publiques auront appris un nouveau modèle de construction (PVC insérés dans les murs, toiture surélevée) et ont développé eux-mêmes des moules pour la fabrication des lavabos.

Certaines communautés ne connaissent pas encore totalement le rôle de la commune comme maître d'ouvrage, notamment pour le SPE et pour l'assainissement. A travers les infrastructures qui seront réalisées par le projet et les conventions que les CGPE, AUSPE vont signer, elles se rapprocheront de leurs administrateurs communaux. Elles vont ainsi comprendre d'avantage l'importance du développement piloté à partir de la commune et leur droit de réclamer certains services auprès des administrateurs de leurs communes.

La réalisation de points d'eau dans les hameaux de culture favorisera la fixation des villageois et la création de « villages ».

## 2.3 Performance de l'output 1



### 2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'eau potable réalisées dans le cadre du PHVP II					
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Taux d'infrastructures AEP prévues dans le programme effectivement construites au terme du programme	0 %	0 %	0 %	0 %	80 %
Taux de panne des ouvrages AEP (PNAEPA)*	17,6 %	11,12 %	11,12 %	11,12 %	14 %
Taux de satisfaction des ménages par rapport aux infrastructures AEP	51,7 %	51,7 %	51,7 %	51,7 %	65 %
Nombre d'artisans réparateurs + artisans plongeurs formés et équipés	0	0	0	0	20

\* Le taux de panne : rapport entre le nombre d'ouvrages (PC, FE-PMH, AEP, SPP) en panne et le nombre d'ouvrages pour une zone considérée

### 2.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>1</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Réhabilitation de puits cimentés			<del>X</del>	
Réhabilitation de forage avec PMH		<del>X</del>		
Réhabilitation de mini-AEP (ou AEP multi villages)			<del>X</del>	
Réalisation de puits cimentés neufs		<del>X</del>		
Réalisation de forages avec PMH		<del>X</del>		
Construction de mini-AEP (ou AEP multi villages)			<del>X</del>	
Etudes APS/APD, préparation des DAOs pour les ouvrages AEP et suivi/contrôle des travaux		<del>X</del>		
Amélioration de la maintenance des ouvrages d'AEP		<del>X</del>		

### 2.3.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau du « volet approvisionnement en eau potable », les activités suivantes ont été effectuées :

- Etude APS et APD finalisée et validée ;
- Villages ciblés pour la réalisation de l'ensemble des infrastructures eau potable (et assainissement public) sont arrêtés et connus par tous les intervenants ;
- Réalisation du diagnostic technique des causes des pannes des ouvrages hydrauliques par type d'ouvrage dans la zone d'intervention du projet ;
- Réalisation de 20 puits neufs : marché attribué (6 lots) - démarrage le 1er Octobre 2015 pour un délai de 9 ou de mois selon les lots – les travaux ont

<sup>1</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives ont être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

- commencé sur tous les sites et plusieurs ouvrages ont déjà atteints la nappe ;
- Réalisation de 45 forages PMH et 15 forages AEP démarrée: marché attribué (2 lots) - démarrage le 15 Octobre 2015 pour un délai de 6 mois - implantations des 60 forages effectuées – environ 25 forages ont déjà été réalisés ;
  - Attribution d'un marché pour le soufflage/développement et essai de débit pour 26 forages non fonctionnels à réhabiliter ;
  - Préparation de plusieurs DAO en cours : réhabilitation des puits cimentés, fourniture et installation des PMH et travaux de construction et de réhabilitation des aménagements de surface pour les forages, fourniture et installation des équipements et travaux de construction et de réhabilitation des mini-AEP et des postes d'eau autonomes ;
  - Le recrutement d'un BE pour assurer le service intercommunal de SAC/SPE (Structure d'Appui-Conseil/Service Public de l'Eau) au niveau des départements de Dogondoutchi, de Tibiri (et de Loga) dans le cadre de la gestion déléguée du service public de l'eau a été facilité par le projet. La présentation du BE aux différents acteurs (communes, gérants privés et villages) a été effectuée. Cette activité n'était pas prévue dans le cadre logique mais elle est particulièrement pertinente en termes de durabilité des interventions du programme.

Au niveau de ce volet, un retard a été pris pour deux raisons principales :

- Le premier lancement du DAO pour l'étude de faisabilité socioéconomique et technique - suivi & contrôle pour la réalisation d'infrastructure d'AEP (APS/APD et suivi des travaux) a été infructueux (26/03/2014 - 04/06/2014) et a dû être relancé (17/07/2014 - 3/09/2014). L'APS a été validée en mars 2015.
- Lors de la présentation de l'APD et des devis confidentiels, des risques de dépassements des lignes budgétaires liées « aux réalisations AEP » ont été identifiés. Ces risques de dépassements majeurs ont demandé du temps complémentaire pour affiner les designs et les spécifications techniques. Cette situation a d'ailleurs fait l'objet d'une discussion et d'une validation lors de la dernière SMCL.

Malgré ce retard, il est encore tout à fait possible de pouvoir terminer toutes les activités liées à ce résultat dans les délais impartis.



## 2.4 Performance de l'output 2

### 2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'assainissement réalisées dans le cadre du PHVP II						
Indicateurs		Valeur Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Taux d'infrastructures latrines prévues dans le programme effectivement construites au terme du programme	Latrines publiques	0 %	0 %	100 %	100 %	80 %
	Latrines familiales			0 %	0 %	
Pourcentage d'élèves (dont les filles) affirmant utiliser régulièrement les latrines de l'école		14 %	14 %	14 %	14 %	20 %
Pourcentage de ménages affirmant avoir abandonné la défécation à l'air libre		6 %	6 %	6 %	6 %	8 %

### 2.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales activités</u> <sup>2</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Réalisation de 70 blocs de latrines publiques (écoles et centres de santé) dans 30 villages		<del>X</del>		
Mission de suivi contrôle des travaux de construction des latrines publiques et animation/sensibilisation des bénéficiaires et des structures de gestion		<del>X</del>		
Réalisation de latrines familiales		<del>X</del>		

### 2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau du « volet assainissement », les activités suivantes ont été effectuées :

- Les 30 villages pour la réalisation des latrines publiques ont été déterminés et ont été validés par les maires des différentes communes. Les chantiers de construction des 70 blocs de latrines publiques (écoles et centres de santé) en 7 lots ont été finalisés et les réceptions provisoires ont été effectuées ;
- Une mission de suivi-contrôle des travaux de construction des latrines publiques et l'animation/sensibilisation des bénéficiaires et des structures de gestion au niveau de ces latrines publiques (écoles, centres de santé) a été menée par un bureau d'études ;
- Un diagnostic de la fonctionnalité des latrines familiales réalisées dans le cadre du PHVP1 (mission interne) et une réflexion technique sur les améliorations à apporter ont été menés par l'UGP. Un nouveau modèle de latrine familiale a été proposé à la SMCL et a été validé. Ce nouveau design, avec double fosses construite en matériaux définitifs assurant la possibilité de vidange, une meilleure durabilité de l'ouvrage, a un coût plus élevé que la prévision du DTF et 1000 latrines familiales pourront être construites (au lieu des 1500 prévues dans le DTF).

<sup>2</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

## 2.5 Performance de l'output 3

### 2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : Les capacités des acteurs institutionnels régionaux et locaux sont renforcées					
Indicateurs	Valeur de la Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Pourcentage de comités de gestion de point d'eau (CGPE), Association des Usagers de Services Publics de l'Eau (AUSPE) et Comité Villageois de salubrité (CVS) mis en place ont adopté le "Guide National du service public de l'eau"	0 %	0 %	0 %	0 %	75 %
Nombre de sessions de formations organisées à destinations des acteurs institutionnels	0	0	1	1	4
Nombre de transmissions de données pour l'actualisation de la base de données régionale (et éventuellement nationale)	0	0	0	0	4

### 2.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>3</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Équipement et matériel pour les communes, DDH/A et DRH/A		<del>X</del>		
Construction d'une DDH/A pour le département de Tibiri		<del>X</del>		
Appui à la formation du personnel DRH/A et DDH/A		<del>X</del>		
Appui à la formation d'autres acteurs		<del>X</del>		

### 2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau du « développement des capacités des acteurs », les activités suivantes ont été effectuées :

- Les travaux de construction de la Direction Départementale de l'Hydraulique et de l'Assainissement de Tibiri ont été terminés et la réception provisoire a été prononcée dans le courant du premier trimestre de 2015. Le bureau est pleinement opérationnelle ;
- 2 véhicules (Hilux Pick-up double cabine) pour les DDH/A de Tibiri et de Dogondoutchi ont été acquis et mis à leur disposition ;
- De l'équipement et des matériels divers ont été acquis et mis à disposition de la DRH/A et les deux DDH/A : matériels de bureau, matériels informatique, matériels électroménagers, matériels de topographie, de mesure et d'électromécanique, équipements de laboratoire et du matériels de camping ;
- Un audit organisationnel et une analyse des besoins en formation des agents de la DRH/A ont été effectués ;
- Un plan de formation a été élaboré et de nombreux modules de formation ont déjà été effectués : Word, Excel, Power Point, Quantum GIS, AUTOCAD, COVADIS, gestion documentaire, appui à la formation d'un cadre de la DRH/A pour l'obtention du diplôme d'ingénieur, appui pour la mise en stage au CFTEA

<sup>3</sup> A: Les activités sont en avance  
 B: Les activités sont dans les détails  
 C: Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D: Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

de deux cadres de la DRHA sur les thèmes « électromécanique et gestion des stations de pompage et les politiques sectorielles en assainissement total piloté par la communauté(ATPC) » ;

- Achat et remise de matériels informatique pour les 10 communes d'intervention (+ les 3 communes du département de Loga) dans le cadre du Service Public de l'Eau ;
- Formation du RAF/UGP en management de la chaine logistique ;
- Formation du point focal eau potable en marchés publics.

## 2.6 Performance de l'output 4

### 2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales adoptent des comportements appropriés en matière de gestion de l'eau et de pratiques d'hygiène					
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Pourcentage des ménages prélevant, transportant et conservant l'eau de boisson dans des conditions hygiéniques	47 %	47 %	47 %	47 %	60 %
Pourcentage de ménages affirmant ne plus boire l'eau des puits traditionnels dans les villages équipés de point d'eau moderne fonctionnel (PC, forage PMH, mini AEP)	61 %	61 %	61 %	61 %	70 %
Pourcentage de ménages affirmant se laver tous les jours les mains à l'eau potable et avec du savon avant de manger et après défécation	5 %	44 %	44 %	44 %	10 %
Pourcentage d'élèves affirmant se laver tous les jours les mains à l'eau potable et avec du savon avant de manger et après défécation	6 %	6 %	6 %	6 %	10 %
Les latrines publiques sont aussi bien utilisées par les hommes que les femmes que les enfants	0	0	Les latrines publiques construites sont utilisées		

### 2.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>4</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Ingénierie sociale et accompagnement		<del>X</del>		
Enquêtes dans les ménages et dans les écoles		<del>X</del>		

### 2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau de « l'ingénierie sociale » (changement de comportements, mise en place des comités de gestion), les activités suivantes ont été effectuées :

- Les 2 consortia d'ONG chargées de la mobilisation et de l'ingénierie sociale pour l'approvisionnement en eau potable et la promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base (familiale) ont commencé leur travail depuis avril 2015 pour une durée de 2 ans ;
- La mise en place des structures de gestion (CGPE, AUSPE, CVS) est presque terminée dans tous les villages d'intervention (par les ONG) ;
- La validation du guide d'animation et des outils d'IEC des deux ONG. L'élaboration et la multiplication des images pour l'IEC par le projet en cours.
- Des missions de supervision et des réunions de cadrage par l'UGP des ONG sont régulièrement organisées ;
- L'enquête « ménages et écoles » pour la détermination des indicateurs initiaux de départ finalisée.

<sup>4</sup> A : Les activités sont en avance  
 B : Les activités sont dans les délais  
 C : Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D : Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

## 2.7 Performance de l'output 5

### 2.7.1 Progrès des indicateurs

Output 5 : Les leçons apprises sont capitalisées et le dispositif de suivi évaluation est mis en œuvre					
Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur année N-1	Valeur année N	Cible année N	Cible finale
Nombre de thèmes capitalisés au terme du programme	0	0	0	0	3
La stratégie post programme est élaborée (à l'issue de l'atelier de sortie)	0	0	0	0	1

### 2.7.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités <sup>5</sup>	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Capitalisation des leçons apprises		<del>X</del>		
Mise en place du suivi/évaluation		<del>X</del>		

### 2.7.3 Analyse des progrès réalisés

Au niveau du « suivi-évaluation et capitalisation », les activités suivantes ont été effectuées :

- Participation de l'UGP à un atelier sur la capitalisation afin d'avoir une compréhension commune de la capitalisation, ses objectifs, produits & méthodes, ses liens avec le suivi-évaluation ;
- L'étude de base et les enquêtes ménages pour la définition des valeurs de base ont été finalisées et validés ;
- Suivi trimestriel des indicateurs de la santé ;
- Suivi annuel des indicateurs du PNAEPA de la zone d'intervention;

<sup>5</sup> A: Les activités sont en avance  
 B: Les activités sont dans les délais  
 C: Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises.  
 D: Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

## 2.8 Thèmes transversaux

### 2.8.1 Genre

De manière générale, la réalisation de points d'eau modernes devrait avoir un impact positif sur le travail des femmes et des enfants (puisque'elle permet de réduire la durée des corvées d'eau et donc de libérer du temps) ainsi que sur la santé des femmes et des enfants (par l'amélioration de l'hygiène en général).

Le temps libéré par la diminution de la corvée eau peut être consacré au repos, à la réalisation d'activités génératrices de revenus ou à l'instruction des enfants.

La gestion quotidienne des bornes fontaines est souvent confiée à des femmes qui pratiquent également le petit commerce autour de la borne fontaine, ce qui renforce leur autonomie et parfois leurs revenus.

Les activités d'intermédiation sociale sont souvent l'occasion de donner la parole aux femmes et aux hommes en même temps en assemblée villageoise, pour aborder des problématiques de vie quotidienne. La confrontation des points de vue permet d'éclairer chaque membre de la communauté sur les réalités des autres dont parfois ils n'étaient pas conscients. Ce dialogue augmente la compréhension et donc la prise en compte des problèmes communs. Les équipes d'animation chargées des « enquêtes ménages » et de l'intermédiation sociale sont et seront toujours composées d'un binôme homme - femme.

Le programme va aussi veiller à promouvoir la présence de femmes dans les comités qui seront créés (gestion des points d'eau, des réseaux, des latrines), mais veillera également à la présence d'hommes dans les comités où ils sont souvent absents (comités d'hygiène).

Le choix des indicateurs prend en compte le genre. Quatre indicateurs sont formulés de telle sorte à focaliser sur des groupes cibles tels que les femmes, les enfants (écoliers et écolières), les populations du Nord.

### 2.8.2 Environnement

La mise en place de latrines améliorées (tant familiales que publiques) a un impact direct sur l'environnement et principalement sur le cadre de vie.

Il est important que le PHVP II veille à faire adopter une technologie adaptée à la nature du sous-sol, notamment dans les zones de nappe affleurant (proximité des dallols). Il est dès lors fortement déconseillé d'appliquer la méthode d'ATPC pure (c'est-à-dire sans appui technologique et subvention) qui conduit généralement à la réalisation de trous superficiels qui, à court ou moyen termes, ne résolvent ni les problèmes de cadre de vie, ni d'environnement (pollution de la nappe).

La gestion des eaux de débordement et des eaux usées sont intégrées dans la réflexion des organismes d'intermédiation sociale. En effet, les bourbiers autour des points d'eau ou le rejet des eaux ménagères dans et autour des concessions peuvent apporter des nuisances (moustiques, nuisibles) qui n'existaient pas quand l'eau était rare.

### 2.8.3 Economie sociale et solidaire

Les bénéfices directs, en termes de services, seront orientés vers les populations touchées par le programme. Cela se matérialisera par la réalisation de points d'eau modernes, de latrines, mais aussi la transmission de bonnes pratiques.

Les entreprises qui réaliseront les travaux (et les bureaux d'études) sont des sociétés privées, à but commercial tireront des profits.

Néanmoins, dans le cadre du volet de réalisation des latrines familiales, des maçons locaux seront recrutés, formés et équipés. Il est espéré que cela puisse devenir leur activité principale ou du moins, secondaire.

Des ONGs ont été recrutées pour la réalisation de l'intermédiation sociale. Malgré leur vocation, ces structures dégagent également des bénéfices et ont souvent une finalité commerciale pour leurs employés.

De petites améliorations des conditions de vie locales sont également attendues par la mise en place des fontainiers, dont les tâches sont rémunérées et le petit commerce pratiqué autour des BF.

La décentralisation sera aussi renforcée par la prise en compte du nouveau cadre de gestion du service de l'eau, où les communes sont « Maître d'Ouvrage ». Même si les passations de marchés restent centralisées au niveau du programme pour des raisons d'efficacité, des formations et des renforcements des capacités sont prévues à ce niveau.

Un indicateur reflétant le nombre d'emplois créés par le PHVP II a été proposé, puis retenu. Cet indicateur vise à déterminer le nombre d'emplois directs et indirects ayant été créés par le programme, dont le nombre d'emplois pérennes qui seront maintenus à l'issue du programme.

## 2.9 Gestion des risques

Identification des risques			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp	Date limite	Avancement	Statut
Budget insuffisant pour la réalisation de tous les ouvrages d'approvisionnement en eau potable prévu dans le DTF	Août-septembre 2015	REP	Medium	Medium	Medium Risk	Flexibilité dans les DAOs (introduction de postes facultatifs) - Allotissement réfléchi - Utilisation réserve budgétaire	Responsable National et Co-Responsable	Février 2016	Réflexion sur d'éventuelles modifications budgétaires pour disposer de plus de budget - Préparation des DAO (ARMP)	En cours
Situation sécuritaire dans le pays	Démarrage du projet	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	S'informer régulièrement sur la situation au niveau de la représentation, des préfectures et de la police de Dosso	Responsable National et Co-Responsable	Continu	Achat d'un téléphone satellitaire - Mission de terrain planifiée à la dernière minute (peu de personnes au courant des déplacements)	En cours
Manque de transparence dans le processus de passation des marchés publics	Baseline	JUR	Medium	Medium	Medium Risk	Présence et vigilance de l'UGP dans les commissions MP - nouvelle disposition recommandée par la lettre RR/AM/041-14 relative à la gestion des MP	UGP/Ministère; Bureau d'études et de contrôle; Huissier de justice	Février 2016	La SMCL 2 (18 novembre 2014) a validé la simplification du processus de passation des marchés publics en COGESTION qui devrait minimiser ce risque. Pas de problème identifié pour les premières attributions de marché	En cours
Capacités des prestataires – non-respect des normes de construction – volatilité des prix	Baseline	FIN	Medium	Medium	Medium Risk	Présence et vigilance de l'UGP lors des missions de supervision sur le terrain Mission de contrôle des travaux par les consultants	UGP/Ministère; Bureau d'études et de contrôle	Jusqu'à la fin des travaux	Les premiers chartiers sont bien suivis, avancent à un rythme normal et les prix sont en adéquation avec ceux du marché.	En cours



Pénurie d'entreprises pour la réalisation et la réhabilitation des forages et des mini-AEP	Baseline	OPS	Low	Medium	Low Risk	Bonne préparation du procurement Concertation avec les autres PTF pour ajuster le calendrier d'exécution des travaux	UGP/Ministère; Bureau d'études et de contrôle	Février 2016	Publication étendue des avis de marchés suffisamment longtemps à l'avance. Prospection et proactivité. Séance d'information. Pas de problème identifié pour les premiers DAO	En cours
Mise à disposition des terrains pour la réalisation des infrastructures d'eau potable et d'assainissement	Baseline	OPS	Low	Medium	Low Risk	Soutien des communes/COFOs dans les procédures de donation des terrains par les bénéficiaires	UGP/communes/COFOs	Février 2016	Lors des études, la mise à disposition des terrains est expliquée en détails au chef de village. Pas de problème pour les premières remises de sites.	En cours

## 3 Pilotage et apprentissage

### 3.1 Réorientations stratégiques

RAS

### 3.2 Recommandations

- Analyser rapidement les raisons pour lesquelles certains villages n'ont pas encore commencé ou ont des difficultés à s'organiser pour mobiliser leur contribution financière. Le refus de la mobilisation financière pourrait être un signe de la non adoption ou la non acceptation du projet ;
- Confirmer au maximum les communes dans leur rôle de maître d'ouvrage en renforçant leurs capacités dans ce sens, p. ex. à travers des formations sur le contexte légal, des réformes récentes du SPE et les outils disponibles. En matière d'amélioration du cadre de régulation et de contrôle, l'appui au développement des capacités des structures déconcentrées du Ministère de l'Hydraulique (la DRH/A et les DDH/A) pour l'accompagnement des communes dans l'exercice de la maîtrise d'ouvrage sera également essentiel ;
- Retenir les thèmes de capitalisation (p. ex. sur la performance de l'organisation des services multi villageois à travers la mutualisation des services SAC/SPE ; sur les avantages/contraintes des systèmes d'AEP multi villageois en comparaison avec la gestion communautaire,...) ;
- Faire un suivi régulier de la performance du suivi/contrôle technique dans la réalisation des ouvrages pour éviter des retards et pour intervenir au plus vite en cas de retard constaté.

### 3.3 Enseignements tirés

- Un diagnostic de la fonctionnalité des latrines familiales réalisées dans le cadre du PHVP1 (mission interne) et une réflexion technique sur les améliorations à apporter ont été menés par l'UGP. Un nouveau modèle de latrine familiale a été proposé à la SMCL et a été validé. Ce nouveau design, avec une fosse construite en matériaux définitifs assurant une meilleure durabilité de l'ouvrage, a un coût plus élevé et 1000 latrines familiales pourront être construites (au lieu des 1500 prévues dans le DTF)

## 4 Annexes

### 4.1 Critères de qualité

<b>1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
<b>1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?</b>				
X	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
<b>1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?</b>				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
X	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

<b>2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B; Au moins un 'C, pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D</i>				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
		X		
<b>2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens &amp; équipements) sont-ils correctement gérés ?</b>				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
X	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		

	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
<b>2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?</b>		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
X	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
<b>2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?</b>		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
X	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

### 3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B; Au moins un 'C', pas de 'D' = C; Au moins un 'D' = D

Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
		X		

#### 3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?

	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.
X	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimales restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.

#### 3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?

	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
X	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.

C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

<b>4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).</b>				
<i>Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A', pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C', pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D</i>				
<b>Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale</b>	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D</b>
		X		
<b>4.1 Durabilité financière/économique ?</b>				
A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
X B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
<b>4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?</b>				
A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
X B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
<b>4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?</b>				
A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
X B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
<b>4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?</b>				
A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			

X	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

## 4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et suivi

Décision		Action		Suivi					
N°	Désignation	Période d'identification	Source	Acteur	Action(s)	Resp.	Deadline	Avancement	Status
	Décision SMCL 3 du 13 février 2015 Décision SMCL 4 du 29 octobre 2015								
1	Organisation d'une présentation du PHVP II à une session du Conseil Régional de Dosso pour améliorer la visibilité des activités mises en œuvre	févr-15	PV SMCL 3 et 4	Membres SMCL	Présentation du PHVP II lors d'une session du Conseil Régional de Dosso	UGP	déc-15	Présentation du PHVP II et séance de questions/réponses durant la session du Conseil Régional de Dosso du 18 novembre 2015	CLOSED
2	Inclure une présentation sur les difficultés rencontrées lors des prochaines réunions de SMCL	févr-15	PV SMCL 3	Membres SMCL	Présentation sur les difficultés rencontrées lors des prochaines réunions de SMCL	UGP	oct-15	Tenir compte de cette recommandation lors de la tenue des prochaines SMCL	CLOSED
3	S'assurer que les mises en eau des puits cimentés soient réalisées durant la saison sèche (niveau statique le plus bas)	févr-15	PV SMCL 3	Membres SMCL	Le démarrage des travaux pour les puits cimentés est prévu dans le courant de Q4 et la mise en eau devrait donc se faire durant la saison sèche	UGP	févr-15	Toutes les précautions seront prises pour que les mises en eau aient lieu durant la saison sèche	CLOSED
4	Respecter les dates prévues pour les SMCLs par le Règlement d'Ordre Intérieur : février et août/septembre	févr-15	PV SMCL 3	Membres SMCL	Organisation de la prochaine SMCL - août/septembre 2015	UGP	oct-15	Report de la SMCL en octobre - attente de la réception de l'APD - "eau potable"	CLOSED
5	Faire mieux ressortir dans les présentations le volet hydraulique	oct-15	PV SMCL 4	Membres SMCL	Faire ressortir dans les résultats le volet hydraulique pastorale lors de la prochaine SMCL - février 2016	UGP	févr-16	En attente de la prochaine SMCL	OPEN
6	Accord de principe pour une modification budgétaire en vue de l'atteinte des principaux objectifs du Programme.	oct-15	PV SMCL 4	Membres SMCL	Modification budgétaire à préparer	UGP	févr-16	En attente de la prochaine SMCL et de l'attribution des différents marchés de travaux restants	OPEN
7	Accord pour la signature de conventions de subsides avec des structures privées et étatiques et notamment avec la DRH/A et les DDH/A.	oct-15	PV SMCL 4	Membres SMCL	Convention de subsides avec la DRH/A et les deux DDH/A à préparer	UGP	févr-16	En attente de la prochaine SMCL	OPEN
8	Accord de principe sur le nouveau design pour assurer la durabilité des latrines familiales à construire par le PHVP2 et l'utilisation de la ligne budgétaire A-03-04 pour la prise en charge de la formation des maçons et leurs équipements.	oct-15	PV SMCL 4	Membres SMCL	Eplification du nouveau design aux ONGs. Ouverture des listes au niveau des villages. DAO à préparer pour l'achat des matériaux. Préparation des kits pour les maçons + formation	UGP	févr-16	Réunion de présentation du nouveau design aux ONGs. Réactualisation du nombre de latrines à effectuer + répartition par villages.	OPEN

### 4.3 Cadre logique

	Logique d'intervention	Indicateur objectivement vérifiable	Source de vérification	Hypothèses
OG	Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables de la région de Dosso en appuyant le gouvernement du Niger dans la mise en œuvre de sa politique en matière d'eau et d'assainissement			La situation sécuritaire du Niger ne se dégrade pas Pas d'instabilité politique
OS	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri bénéficient d'un accès accru aux infrastructures de base d'alimentation en eau potable villageoise et pastorale, d'hygiène et d'assainissement	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Taux d'accès Théorique (PNAEPA)</li> <li>2. Taux de couverture géographique (PNAEPA)</li> <li>3. Pourcentage des ménages ayant accès à une infrastructure d'assainissement individuel</li> <li>4. Pourcentage de femmes sous la contrainte de la pénibilité de la corvée d'eau</li> <li>5. Diminution du taux de maladies d'origine hydrique (indicateur Ministère de la Santé)</li> <li>6. Nombre d'ouvrages réalisés dans des conditions difficiles (dont puits pastoraux dans le Nord)</li> <li>7. Nombre d'emplois créés par l'intermédiaire du programme (dont emplois strictement liés au programme, et emplois pérennisés)</li> </ol>	<p>Rapport annuel MHA Rapport annuel MHA</p> <p>Enquête ménage</p> <p>Enquête ménage</p> <p>District Sanitaire du département</p> <p>Rapport annuel DRH / UGP Rapport ingénieur conseil contrôle de travaux Rapport de formation prestataire IEC UGP</p>	
R1	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'eau potable réalisées dans le cadre du PHVP II	<ol style="list-style-type: none"> <li>8. Taux d'infrastructures AEP prévues dans le programme effectivement construites au terme du programme</li> <li>9. Taux de panne des ouvrages AEP (PNAEPA)</li> <li>10. Taux de satisfaction des ménages par rapport aux infrastructures AEP</li> <li>11. Nombre d'artisans réparateurs + artisans plongeurs formés et équipés</li> </ol>	<p>Rapport Trimestriel UGP</p> <p>Rapport annuel MHA</p> <p>Enquête ménage</p> <p>Rapport des cessions de formation</p>	<p>Pas de corruption lors de la passation des marchés publics de travaux</p> <p>Pas de pénurie d'entreprises de travaux capables de réaliser les travaux de forage</p> <p>Pas de pénurie de candidats pour les postes AR et AP</p> <p>Les emprises foncières sont libres pour les ouvrages</p>
R2	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales utilisent de façon durable les infrastructures d'assainissement réalisées dans le cadre du	<ol style="list-style-type: none"> <li>12. Taux d'infrastructures latrines prévues dans le programme effectivement construites au terme du programme</li> <li>13. Pourcentage d'écoliers (dont les</li> </ol>	<p>Rapport Trimestriel UGP</p> <p>Enquête ménage</p>	<p>Pas de corruption lors de la passation des marchés publics de travaux</p> <p>Pas de pénurie d'entreprises de travaux capables de réaliser les</p>



	PHVP II	filles) affirmant utiliser régulièrement les latrines de l'école 14. Pourcentage ménages affirmant avoir abandonné la défécation à l'air libre	Enquête ménage	travaux de latrines publiques Pas de pénurie de maçons pour la construction des latrines familiales Les emprises foncières sont libres pour les ouvrages
R3	Les capacités des acteurs institutionnels régionaux et locaux sont renforcées	15. Nombre de comités de gestion de point d'eau (CGPE) et Comité Villageois de salubrité (CVS) mis en place ont adopté le "Guide National du service public de l'eau" 16. Nombre de cessions de formations organisées à destinations des acteurs institutionnels 17. Nombre de transmissions de données pour l'actualisation de la base de données régionale (et éventuellement nationale)	Rapport Annuel UGP  Rapport des cessions de formation  Rapport Annuel UGP	Les agents municipaux impliqués restent en place L'implication des acteurs institutionnels locaux est totale
R4	Les populations des départements de Dogondoutchi et Tibiri des villages et des zones pastorales adoptent des comportements appropriés en matière de gestion de l'eau et de pratiques d'hygiène	18. Pourcentage des ménages transportant et conservant l'eau de boisson dans des conditions hygiéniques 19. Pourcentage de ménages affirmant ne plus boire l'eau des puits traditionnels dans les villages équipés de point d'eau moderne fonctionnel 20. Pourcentage de ménages et élèves affirmant se laver tous les jours les mains à l'eau potable et avec du savon avant de manger et après défécation 21. Les latrines publiques sont aussi bien utilisées par les hommes que femmes que les enfants	Enquête ménage  Enquête ménage  Enquête ménage  Rapport prestataire IEC	La situation sécuritaire du Niger ne se dégrade pas Pas d'instabilité politique
R5	Les leçons apprises sont capitalisées et le dispositif de suivi évaluation est mis en œuvre	22. Nombre de thèmes capitalisés au terme du programme 23. La stratégie post programme est élaborée (à l'issue de l'atelier de sortie)	Rapport de capitalisation UGP / CTB Rapport de capitalisation UGP / CTB	

#### 4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	NON
Rapport <i>Baseline</i> enregistré dans PIT ?	OUI
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	MTR réalisée fin novembre 2015 – rapport en attente de validation
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Avril 2017
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	NON

# Budget vs Actuals (Year to Month) of NER1203411

Project Title : Programme d'hydraulique villageoise et pastorale dans la région de Dosso - Phase 2

Budget Version: E02

Currency: EUR

Y/M: 31/12/2015

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
<b>A ASSURER UNE MEILLEURE DESSERTE EN EAU POTABLE</b>								
01 Résultat 1 : Accès à l'eau potable amélioré			5.108.240,00	154.548,58	1.035.992,23	1.909.522,81	5.917.697,19	23%
01 Réhabilitation des puits cimentés		COGES	3.899.312,00	5.540,15	582.713,47	588.253,62	3.311.058,38	15%
02 Réhabilitation des PMH		COGES	50.045,00	0,00	0,00	0,00	50.045,00	0%
03 Réhabilitation des AEP		COGES	396.581,00	0,00	-387,43	-387,43	396.968,43	0%
04 Construction de puits cimentés		COGES	415.466,00	0,00	0,00	0,00	415.466,00	0%
05 Forage et installation de PMH		COGES	321.042,00	0,00	107.879,22	107.879,22	213.162,78	34%
06 Construction d'AEP		COGES	736.508,00	0,00	190.822,30	190.822,30	545.685,70	26%
07 Etudes, supervision des travaux, ingénierie sociale		REGIE	1.529.670,00	0,00	97.775,02	97.775,02	1.431.894,98	6%
08 Amélioration de la maintenance des ouvrages d'AEP		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
09 Etudes (APS/APD/DAO) pour les ouvrages d'AEP et		COGES	100.000,00	5.532,53	8.724,96	14.257,49	85.742,51	14%
02 Résultat 2 : Conditions d'hygiène et l'assainissement		REGIE	350.000,00	7,62	177.899,40	177.907,02	172.092,98	51%
01 Construction de latrines publiques		COGES	347.256,00	943,66	253.335,91	254.279,57	92.976,43	73%
02 Construction de latrines individuelles		COGES	240.000,00	943,66	232.253,52	233.197,18	6.802,82	97%
03 Etudes et supervision des travaux		COGES	77.256,00	0,00	0,00	0,00	77.256,00	0%
04 Ingénierie sociale et accompagnement		REGIE	30.000,00	0,00	21.082,39	21.082,39	8.917,61	70%
03 Résultat 3 : Compétences techniques et de gestion		REGIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
01 Equipement et matériel pour les communes, DDH et DRH		REGIE	458.400,00	148.064,77	101.006,58	249.071,35	209.328,65	54%
02 Construction d'une DDH pour le département de Tibiri		COGES	90.000,00	42.596,75	39.807,85	82.404,60	7.595,40	92%
03 Appui à la formation personnel DRH et DDH		COGES	25.000,00	14.518,22	9.899,35	24.417,57	582,43	98%
04 Appui à la formation autres acteurs		COGES	100.000,00	0,00	15.978,25	15.978,25	84.021,75	16%
05 Véhicules (2)		COGES	90.000,00	4.998,55	15.614,22	20.612,77	69.387,23	23%
		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?
		REGIE	1.921.072,00	360.486,51	487.141,39	847.627,90	1.073.444,10	44%
		COGEST	4.822.928,00	217.894,37	852.389,30	1.070.283,67	3.752.644,33	22%
		TOTAL	6.744.000,00	578.380,88	1.339.530,69	1.917.911,57	4.826.088,43	28%



# Budget vs Actuals (Year to Month) of NER1203411

Project Title : Programme d'hydraulique villageoise et pastorale dans la région de Dosso - Phase 2

Budget Version: E02

Currency : EUR

Year to month : 31/12/2015

Y/M :

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
	COGES	62.400,00	10.419,27	16.669,14	27.088,41	35.311,59	43%
	REGIE	61.000,00	52.913,29	3.037,77	55.951,06	5.048,94	92%
	REGIE	30.000,00	22.618,69	0,00	22.618,69	7.381,31	75%
		343.272,00	0,00	97.710,46	97.710,46	245.561,54	28%
	REGIE	283.272,00	0,00	74.538,21	74.538,21	208.733,79	26%
	REGIE	60.000,00	0,00	23.172,25	23.172,25	36.827,75	39%
	REGIE	60.000,00	0,00	1.227,81	1.227,81	58.772,19	2%
	REGIE	35.000,00	0,00	1.227,81	1.227,81	33.772,19	4%
	COGES	25.000,00	0,00	0,00	0,00	25.000,00	0%
		136.560,00	0,00	0,00	0,00	136.560,00	0%
		136.560,00	0,00	0,00	0,00	136.560,00	0%
		121.560,00	0,00	0,00	0,00	121.560,00	0%
		15.000,00	0,00	0,00	0,00	15.000,00	0%
		1.093.600,00	423.882,30	303.536,46	727.368,76	711.831,24	49%
		1.093.600,00	304.108,90	275.169,01	579.277,91	514.322,09	53%
		696.000,00	164.786,26	140.768,01	305.554,27	390.445,73	44%
		52.800,00	22.404,09	16.139,00	38.543,09	14.256,91	73%
		43.200,00	33.870,02	26.918,88	60.788,90	-17.588,90	141%
		33.600,00	9.875,76	9.726,30	19.602,06	13.997,94	58%
		72.000,00	18.710,69	18.375,36	37.086,05	34.913,95	52%
		38.400,00	9.129,85	8.535,43	17.665,28	20.734,72	46%
		40.320,00	13.421,38	10.269,84	23.691,22	16.628,78	59%
		1.921.072,00	360.486,51	487.141,39	847.627,90	1.073.444,10	44%
		4.822.928,00	217.894,37	852.389,30	1.070.283,67	3.752.644,33	22%
		6.744.000,00	578.380,88	1.339.530,69	1.917.911,57	4.826.088,43	28%

X RESERVE BUDGETAIRE (MAX 5% TOTAL ACTIVITES)

Z MOYENS GENERAUX



# Budget vs Actuals (Year to Month) of NER1203411

Project Title : Programme d'hydraulique villageoise et pastorale dans la région de Dosso - Phase 2

Budget Version: E02

Currency : EUR

YTM :

Year to month : 31/12/2015

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
08 Point focaux DRH		COGES	80.280,00	28.619,17	20.542,09	49.161,26	31.118,74	61%
09 Frais de recrutement		REGIE	2.000,00	3.291,68	0,00	3.291,68	-1.291,68	165%
10 Expert contractualisation et administration		REGIE	35.000,00	0,00	23.894,10	23.894,10	11.105,90	68%
02 Investissements								
01 Véhicule (UGP)		REGIE	68.750,00	59.344,08	1.929,82	61.273,90	7.476,10	89%
02 Equipement bureau		REGIE	30.500,00	31.910,17	0,00	31.910,17	-1.410,17	105%
03 Equipement IT		REGIE	23.250,00	18.366,54	371,98	18.738,52	4.511,48	81%
04 Aménagements du bureau		REGIE	12.000,00	7.760,84	1.344,41	9.105,25	2.894,75	76%
03 Frais de fonctionnement		REGIE	3.000,00	1.306,53	213,43	1.519,96	1.480,04	51%
01 Services et frais de maintenance		COGES	149.600,00	22.433,22	22.954,80	45.388,02	104.211,98	30%
02 Frais de fonctionnement véhicule (UGP)		COGES	4.800,00	1.431,68	2.874,21	4.305,89	494,11	90%
03 Frais de maintenance informatique		COGES	31.200,00	7.789,42	6.061,90	13.851,32	17.348,68	44%
04 Télécommunications, internet, site web etc.		COGES	4.800,00	152,27	1.857,62	2.009,89	2.790,11	42%
05 Fournitures de bureau		COGES	19.200,00	5.358,86	5.268,91	10.627,77	8.572,23	55%
06 Déplacements et frais de mission		COGES	9.600,00	5.318,54	1.754,20	7.072,74	2.527,26	74%
07 Frais financiers		COGES	57.600,00	5.223,32	7.237,16	12.460,48	45.139,52	22%
08 communication et capitalisation		COGES	2.400,00	-2.006,13	-3.603,55	-5.609,68	8.009,68	-234%
09 Frais financiers et intérêts créditeurs		REGIE	20.000,00	341,60	3.369,46	3.711,06	16.288,94	19%
04 Audit et Suivi et Evaluation		REGIE	0,00	-1.176,34	-1.865,11	-3.041,45	3.041,45	?
01 Elaboration d'une baseline		REGIE	187.250,00	37.946,11	3.482,84	41.428,95	145.821,05	22%
02 Evaluations (mi-parcours, finale)		REGIE	37.000,00	28.980,80	0,00	28.980,80	8.019,20	78%
03 Audit financier international		REGIE	80.000,00	0,00	1.948,29	1.948,29	78.051,71	2%
		REGIE	53.250,00	12,10	0,00	12,10	53.237,90	0%
		REGIE	1.921.072,00	360.486,51	487.141,39	847.627,90	1.073.444,10	44%
		COGEST	4.822.928,00	217.894,37	852.389,30	1.070.283,67	3.752.644,33	22%
		TOTAL	6.744.000,00	578.380,88	1.339.530,69	1.917.911,57	4.826.088,43	28%



# Budget vs Actuals (Year to Month) of NER1203411

Project Title : Programme d'hydraulique villageoise et pastorale dans la région de Dosso - Phase 2

Budget Version: E02

Currency : EUR

Y/M : Year to month : 31/12/2015

Report includes all closed transactions until the end date of the chosen closing

	Status	Fin Mode	Amount	Start to 2014	Expenses 2015	Total	Balance	% Exec
04 Organisation SMCL		COGES	5.000,00	1.990,56	1.534,55	3.525,11	1.474,89	71%
05 Backstopping CTB (siège et représentation)		REGIE	12.000,00	6.962,65	0,00	6.962,65	5.037,35	58%
99 Conversion rate adjustment			0,00	-0,01	-0,01	-0,02	0,02	?
98 Conversion rate adjustment		REGIE	0,00	-0,01	-0,01	-0,02	0,02	?
99 Conversion rate adjustment		COGES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	?

REGIE	1.921.072,00	360.486,51	487.141,39	847.627,90	1.073.444,10	44%
COGEST	4.822.928,00	217.894,37	852.389,30	1.070.283,67	3.752.644,33	22%
<b>TOTAL</b>	<b>6.744.000,00</b>	<b>578.380,88</b>	<b>1.339.530,69</b>	<b>1.917.911,57</b>	<b>4.826.088,43</b>	<b>28%</b>

